

*Les subsides*

Autre raison, cela n'aurait aidé que ce projet particulier et qu'on estimait très important, comme le député l'a indiqué dans sa troisième question, de résoudre les problèmes de l'industrie pétrolière traditionnelle, de poursuivre la prospection et l'aménagement et d'obtenir des investissements supplémentaires pour pouvoir poursuivre cette mise en valeur. C'est dans ce contexte que nous nous sommes mis au travail avec l'industrie et le gouvernement provincial en vue d'essayer d'établir un programme qui servirait à revitaliser le secteur énergétique dans l'intérêt à la fois de l'Alberta et du pays tout entier, en permettant un approvisionnement suffisant et sûr et en créant de nombreux emplois, comme le député l'a dit.

**M. Shields:** Madame la Présidente, comme le sait le vice-premier ministre (M. Mazankowski), le Programme énergétique national qui a été imposé à l'ouest du Canada et aux ressources de cette région par le parti libéral, et qui a été soutenu à fond et officiellement par le Nouveau parti démocratique, a donné lieu à un tragique gaspillage de ressources humaines et d'occasions d'exploiter notre richesse énergétique. Le vice-premier ministre saura également que le 30 janvier, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Masse) a convié à des entretiens tous les ministres de l'Énergie de notre pays. Je me demande si le vice-premier ministre a quelque chose à dire sur ces deux points?

**M. Mazankowski:** Madame la Présidente, je suis heureux d'avoir l'occasion de rappeler les torts très graves infligés à l'ouest du Canada par les libéraux et les néo-démocrates qui ont imposé le Programme énergétique national. Il n'y a pas eu qu'une seule taxe, mais plusieurs. Il y a eu la taxe sur le gaz naturel et les liquides extraits du gaz naturel, la taxe sur les recettes pétrolières supplémentaires, la redevance d'indemnisation pétrolière, la taxe à l'exportation et le prélèvement spécial de canadianisation qui ont représenté ensemble une ponction de 4,5 à 5 milliards de dollars par an sur le secteur énergétique de l'Ouest. Nous ne mettons plus cette industrie à sac. Au contraire, nous l'aidons et nous continuerons de l'aider pour assurer aux Canadiens, et les approvisionnements et les emplois dont ils ont besoin.

L'Accord de l'Ouest a été élaboré avec la bénédiction des provinces productrices et de l'industrie également. Le recul tragique des cours pétroliers nous force à faire plus encore, mais c'est ce que nous faisons et que nous continuerons de faire.

**Mme Pauline Jewett (New Westminster—Coquitlam):** Madame la Présidente, je voudrais surtout parler de la négligence du gouvernement envers notre industrie forestière, et comme je viens de la Colombie-Britannique, je suis forcément très inquiète des conséquences d'une telle négligence.

• (1550)

D'après le ministre qui vient de parler, les promesses ont été pour la plupart tenues, et notamment celles visant le secteur forestier. Je me demande à quoi il peut bien songer. Au nombre de ces promesses, je constate que, le 5 juillet 1984, le premier ministre (M. Mulroney) a déclaré à Prince-Albert qu'un gouvernement conservateur reconnaîtrait l'importance économique frappante du secteur forestier. Dans le guide électoral de leur parti et dans d'autres discours prononcés par le premier ministre, les conservateurs ont promis de créer un nouveau

ministère fédéral des forêts. Nous nous en sommes tous réjouis car nous pensions que, comme ce secteur est le principal exportateur du Canada et vu son importance au chapitre de l'ensemble de nos exportations, la négligence dont les gouvernements précédents avaient fait preuve à son égard serait enfin réparée. Pour corriger la situation, il faudrait notamment qu'il existe à Ottawa un ministère, et non pas simplement un ministre d'État, qui aurait l'entière responsabilité du développement de l'industrie forestière, de la sylviculture, du reboisement et de la gestion des forêts au Canada.

Nous attendons depuis 1984 la création d'un ministère des forêts à part entière. Nous n'avons eu droit qu'à un ministre d'État aux Forêts qui ne fait le poids ni au Cabinet, parce qu'il n'a pas de ministère comme tel, ni comme interlocuteur valable au Canada. Le rôle qu'il aurait pu jouer dans l'intérêt du secteur forestier a même été réduit du fait qu'il est également le ministre d'État aux Mines. Il est responsable de deux secteurs et, puisque l'industrie minière est tout aussi mal en point que l'industrie forestière, le gouvernement fédéral devrait probablement s'en occuper davantage qu'il ne l'a fait. Lorsque le gouvernement déclare avoir tenu ses promesses électorales, dans le secteur forestier notamment, je ne puis faire autrement que de demander pourquoi nous n'avons pas encore un vrai ministère des Forêts au fédéral.

Ce que nous avons appris récemment sur l'industrie forestière de la Colombie-Britannique surtout est pour le moins alarmant. Je voudrais parler du rapport paru il y a quelque mois du projet d'analyse économique et politique de la forêt de l'Université de la Colombie-Britannique rédigé par Sten Nilsson sous la direction de Peter Pearse. L'auteur affirme qu'à moins qu'on ne prenne immédiatement des mesures pour revitaliser son industrie forestière, la Colombie-Britannique connaîtra un désastre économique dans 15 ans. Il prévoit qu'il y aura peu d'usines, de contreplaqué dans la province, s'il en reste, et que la production de bois d'oeuvre, de pâte et de papier journal diminuera considérablement. Il prévoit aussi que près de 7 000 emplois directs disparaîtront dans l'industrie forestière en plus des 17 000 emplois directs et plus qui ont déjà disparu.

Il signale aussi que le volume annuel de bois disponible en Colombie-Britannique, qui est maintenant d'environ 75 millions de mètres cubes, sera réduit à 67 millions de mètres cubes et que, même en améliorant la productivité, cela signifiera une réduction de 5 à 10 p. 100 de la pâte et de 5 p. 100 du bois d'oeuvre. Il ajoute que le volume du bois d'oeuvre pourrait descendre au niveau catastrophique de 44 millions de mètres cubes.

Comme je viens de le dire, le rapport prévoit que la plupart des usines de contreplaqué de la Colombie-Britannique fermeront leurs portes d'ici l'an 2000 et qu'il faut passer de la production du bois en vrac à celle des produits manufacturés. Cette transformation semble cependant à peine amorcée.

Le rapport indique surtout que l'industrie doit investir 35 milliards de dollars d'ici l'an 2000 dans le reboisement et la modernisation mais qu'elle ne peut pas réunir suffisamment de capitaux. C'est peut-être l'élément le plus grave de la situation de l'industrie forestière de la Colombie-Britannique.